

Madame Catherine OBLOJ
Directrice des Ressources Humaines
Newrest Wagons-Lits France
17 rue André Gide
75015 Paris

Négociations Annuelles Obligatoires
Cahier revendicatif Force Ouvrière Newrest Wagons-Lits et Intercités

Force Ouvrière présente un cahier revendicatif très raisonnable car nous prenons en compte la situation économique du pays et la pandémie de la Covid 19 que nous subissons depuis plus d'un an.

Pour ces raisons, nous espérons que l'entreprise saura faire un effort pour ses salariés car la perte de salaire de ces derniers a été conséquente puisque l'entreprise n'a pas voulu compléter les salaires à 100% comme le suggérait le gouvernement et notre organisation syndicale.

Notre organisation syndicale réaffirme l'urgence d'une augmentation générale des salaires de base face aux pertes de pouvoir d'achat subies et accumulées depuis les années 2000 par les salariés de notre entreprise.



- ♦ Augmentation de 2 % des salaires de base pour l'ensemble du personnel TGV et Intercités rétroactif au 1^{er} janvier.



- ♦ L'employeur doit verser au salarié une indemnité correspondant à 70 % **de son salaire brut** par heure chômée, soit environ à 84 % du salaire net horaire (régler par le gouvernement).

Notre organisation syndicale FO vous demande que l'entreprise prenne en charge les 16 % de perte de salaire avec la mise en place du chômage partiel.

Veuillez agréer, Madame la Directrice des Ressources Humaines, nos salutations.

Pour Force Ouvrière Newrest Wagons-Lits

Les élus et mandatés